

COMMENT ENTRER DANS LE PROBLÈME DE LA CONSCIENCE PHÉNOMÉNALE ET LES OPTIONS POUR EN SORTIR

Reinaldo José Bernal Velásquez
(Pontificia Universidad Javeriana)

Résumé

Je propose une introduction au problème de la conscience phénoménale. J'essaye de montrer en quoi il consiste et je présente les principales positions présentes dans le débat. Cette introduction n'est ni encyclopédique ni neutre. C'est un exercice de réflexion avec des considérations critiques.

Abstract

I propose an introduction to the problem of phenomenal consciousness. I try to show what it consists of and present the main positions in the debate. This introduction is neither encyclopaedic nor neutral. It is an exercise in reflection with critical considerations.

Dans ce texte, je propose une introduction au *problème de la conscience phénoménale*¹. Comme l'écrit Thomas Nagel (1974), il constitue le cœur, la principale difficulté, du *problème corps-esprit* : la question de la nature métaphysique de l'esprit et de sa relation avec le corps. Le problème corps-esprit a été présent tout au long de l'histoire de la philosophie. Depuis la modernité, nous reconnaissons en Descartes le philosophe qui a établi les bases conceptuelles sur lesquelles s'est développée la discussion correspondante, notamment dans les *Méditations métaphysiques* [1641]. Depuis une cinquantaine d'années, nous assistons à un débat très vif dans la tradition philosophique analytique concernant ce qu'on appelle « la conscience phénoménale » (Block 1995). Ce débat se caractérise par le système conceptuel utilisé, les questions spécifiques qui se posent, les arguments qui ont été proposés, et l'éventail des positions offertes. « Le problème de la conscience » c'est le nom que reçoit ce nouveau chapitre dans le débat du problème corps-esprit.

Ce texte a deux objectifs. Le premier, c'est de montrer au lecteur en quoi consiste le problème de la conscience. D'après mon expérience, ce n'est pas une tâche facile. Elle présente des difficultés de différentes sortes. L'une d'entre elles concerne le langage : pour parler de la conscience phénoménale, il faut forcer le langage jusqu'à ses limites, ou même les transgresser. Une autre est conceptuelle : il est nécessaire d'introduire toute une terminologie technique et de se servir de quelques postulats philosophiques auxiliaires qui impliquent à leur tour une discussion. En essayant de montrer en quoi consiste le problème de la conscience, je me suis souvent trouvé dans une situation qui peut se décrire avec l'image suivante² : je désigne une fenêtre en essayant de faire référence à la vitre, et j'arrive

¹ Pour abrégé, je vais désormais désigner le problème de la conscience phénoménale par « problème de la conscience ».

² J'emprunte cette image à mon ami et collègue Santiago Echeverri qui l'a utilisée dans une communication personnelle.

uniquement à faire référence à ce qui apparaît à travers la vitre. Avec ce texte, j'espère réussir à montrer la vitre. Dans ce but, je procède graduellement, en essayant d'être très précis, et j'introduis les différents concepts dont je me sers.

Le deuxième objectif de ce texte est d'introduire les principales positions présentes dans le débat du problème de la conscience et quelques arguments que je trouve importants pour le comprendre. Il y a une grande variété de positions. Cependant, elles peuvent se regrouper suivant quelques axes fondamentaux. Je vais me limiter, pour des raisons pratiques, à introduire ces axes et je vais orienter la discussion en suivant mes préférences personnelles. Ainsi ce texte n'est pas une présentation encyclopédique du problème de la conscience, qui comprendrait toutes les positions importantes et toute la bibliographie essentielle. Ce texte est un exercice de réflexion, orienté par les deux objectifs mentionnés, qui expose la manière dont je comprends, personnellement, le problème de la conscience. Cet exercice a impliqué plusieurs choix qui sont certainement discutables.

Je commencerai, dans la première section, par spécifier quel est le sujet du problème de la conscience. Ensuite, dans la deuxième section, j'introduirai le problème. Finalement, dans la troisième section, je présenterai les positions principales qui s'affrontent dans le débat suscité par le problème. Tout au long du texte je préciserai la signification, en fonction du contexte, des termes techniques employés³.

1. Le sujet

Dans cette section je vais spécifier quel est le sujet du problème de la conscience. Ceci me permettra aussi de préciser la signification des termes techniques utilisés dans le débat.

Quand on souffre d'une douleur au genou, qu'on éprouve une sensation de chaleur en été, qu'on goûte un vin, qu'on sent l'arôme d'une rose, qu'on écoute une note de violon, qu'on regarde un pigment bleu turquoise, ou qu'on subit un épisode d'anxiété, on dit qu'on a une *expérience phénoménale* [ou « expérience subjective »] (Nagel 1974). On arrête d'avoir, par exemple, l'expérience phénoménale de douleur au genou quand on est anesthésié. Et vraisemblablement on arrête d'avoir, en général, toute expérience phénoménale, quand on dort sans rêver ou quand malheureusement on tombe dans le coma. Les animaux, ou au moins certains d'entre eux, ont sûrement eux aussi des expériences phénoménales, bien qu'on ne puisse pas savoir exactement en quoi elles consistent ou même arriver, dans certains cas, à les imaginer. On dit des entités qui ont des expériences phénoménales qu'elles ont une *conscience phénoménale*, et donc qu'elles sont *phénoménalement conscientes*⁴. En revanche, les objets inanimés, comme une pierre ou un ordinateur, et les plantes très probablement, n'ont pas de conscience phénoménale (ni d'aucune autre sorte) : ce ne sont pas des sujets d'expérience ; ils manquent d'esprit et en particulier de toute sensation.

La question des critères pour distinguer entre les entités phénoménalement conscientes et celles qui ne le sont pas est aussi intéressante que difficile, mais je ne vais pas m'occuper de cette question. Dans le cadre de cette recherche, il suffit de signaler qu'il y a sans doute dans notre monde des entités phénoménalement conscientes. Chacun d'entre nous, dans la

³ La terminologie n'est pas complètement unifiée dans le débat. Je fais un choix terminologique et j'indique entre crochets les variations les plus fréquentes.

⁴ Cette terminologie a été introduite par Block (1995).

mesure où il a des expériences phénoménales, en est un exemple incontestable au moins face à lui-même. La question reste ouverte à propos de l'existence d'entités extraterrestres phénoménalement conscientes et de la possibilité de ce que nous arriverions à développer des machines qui le soient aussi.

Les expériences phénoménales se caractérisent et se distinguent entre elles d'abord, par le sujet qui éprouve l'expérience, et ensuite, par leur *phénoménologie* (ce qui explique l'utilisation de l'adjectif « phénoménal » pour les nommer). Le goût d'un vin de Bordeaux est différent du goût d'un vin de Bourgogne ; l'arôme d'une rose est différent de l'arôme d'une fleur d'oranger ; ressentir le chaud est différent d'éprouver le froid, etc. Ces différentes phénoménologies correspondent à différentes *propriétés phénoménales* [« qualia » ou « caractères phénoménaux »] des expériences en question. Pensons, par exemple, à l'expérience de goûter un certain vin. Elle a une phénoménologie bien particulière, qui diffère un peu de celle de l'expérience de goûter un autre vin, et qui diffère beaucoup de celle de l'expérience de goûter un jus d'orange. Ces expériences ont différentes propriétés phénoménales. Ce sont ces propriétés qu'un dégustateur de vin peut décrire d'une façon très riche, et qu'on cherche à éprouver quand on goûte un vin. Par exemple, l'expérience du goût sucré d'un certain vin serait une propriété phénoménale de l'expérience de déguster ce vin, ainsi que l'expérience du bleu d'un ciel d'hiver qu'on voit serait une propriété phénoménale de l'expérience de voir ce ciel. La question de comment identifier, distinguer, nommer, caractériser, classifier, etc. les différentes propriétés phénoménales est très difficile. Dans le cadre de cette recherche, il suffit de signaler que chaque expérience phénoménale a une phénoménologie particulière, et que les phénoménologies diffèrent plus ou moins entre elles dans la mesure où elles partagent ou non les mêmes propriétés phénoménales.

Je veux préciser trois points importants concernant le concept de « propriété phénoménale ». Le premier, c'est qu'il faut être vigilant avec l'usage du langage quand on discute des propriétés phénoménales. Premièrement, parce qu'on se sert souvent de substantifs pour se référer à ces propriétés et ceci peut suggérer que ce sont des entités. Par exemple, quand on parle de l'expérience du « goût » d'un vin et de « l'arôme » d'une rose, on ne se réfère pas à des entités qui feraient partie de la composition du vin ou de la rose. Deuxièmement, parce que pour se référer aux propriétés phénoménales, on fait un usage particulier, et peut-être illégitime, du langage⁵. Les mots qu'on utilise dans le présent contexte pour se référer aux propriétés phénoménales sont utilisés dans des contextes ordinaires généralement pour se référer à des propriétés des objets. Par exemple, « bleu turquoise » fait référence à une certaine réflectance lumineuse et « chaud » fait référence à une température⁶.

Le deuxième point que je veux préciser, c'est qu'il ne faut pas confondre les propriétés phénoménales avec les causes qui seraient à leur origine, ou les systèmes physiologiques qui

⁵ Ryle (1949), suivant Wittgenstein, a développé un argument célèbre d'après lequel les termes qui semblent se référer à des propriétés phénoménales de l'expérience d'un sujet ne peuvent en réalité pas le faire. Ils se réfèrent en réalité à des propriétés de la conduite du sujet, dans la mesure où les critères d'attribution des propriétés correspondantes sont nécessairement publics (comportementaux).

⁶ En philosophie de la perception, le « représentationnalisme » [ou « intentionnalisme »] identifie les propriétés phénoménales aux propriétés des entités qui sont représentées dans l'expérience perceptive. Cependant, qu'on accepte ou non le représentationnalisme, la distinction conceptuelle entre ces deux types de propriétés persiste. Sur le représentationnalisme et le problème de la conscience, voir Dretske (1995).

seraient impliqués dans leur apparition. Par exemple, l'expérience du rouge quand on regarde une cerise ne doit pas se confondre avec la fréquence de la lumière reflétée par la cerise et stimulant la rétine, ou avec l'état neuronal du système visuel impliqué⁷. Quand on parle de propriétés phénoménales, on parle directement de la phénoménologie, et plus précisément de ses caractéristiques, indépendamment des théories scientifiques que puisse avoir sur le sujet. On parle de ce qui nous apparaît dans l'expérience *dans sa condition d'apparence* : le goût que le dégustateur d'un vin nous décrit, la douleur dont une personne souffre au genou et qu'elle décrit au médecin, le son qu'un musicien trouve agréable et cherche à reproduire, la sensation d'anxiété qu'on ne veut plus éprouver.

Le troisième et dernier point que je veux préciser, c'est que les propriétés phénoménales sont conçues dans le débat comme étant des propriétés d'« états mentaux » dans lesquels une entité phénoménalement consciente peut se trouver. Il semble clair que seule une entité ayant un esprit peut être le sujet d'expériences phénoménales, et que ces expériences ont lieu dans la mesure où l'esprit se trouve dans un état déterminé. Si l'esprit se trouve dans l'état qui correspond à dormir sans rêver, ou dans un coma, il n'y a pas d'expériences phénoménales. Si, en revanche, l'esprit se trouve dans un état de veille et que l'on perçoit des objets, on a des émotions, etc., on éprouve ainsi des expériences phénoménales. En plus, dans la mesure où ces expériences diffèrent entre elles, c'est-à-dire, du fait qu'elles ont différentes propriétés phénoménales, on distingue entre différents états mentaux. La différence entre l'expérience d'entendre un son et l'expérience du silence implique deux états mentaux (perceptifs) différents. En somme, on dit des propriétés phénoménales qu'elles sont présentes dans la mesure où le sujet d'expérience correspondant se trouve dans un état mental ayant ces propriétés. Les états mentaux paradigmatiques concernant la possession de propriétés phénoménales sont les états perceptifs : voir, entendre, etc. D'autres états mentaux, comme les émotions, ont aussi des propriétés phénoménales, et probablement quelques états cognitifs en ont aussi⁸.

Le terme « état mental », tel qu'il apparaît en philosophie de l'esprit, n'est probablement pas très intuitif. Il convient alors de donner quelques précisions. La première est que, bien que ce terme puisse suggérer une conception statique de l'esprit, celui-ci doit se concevoir de façon dynamique : comme un ensemble de processus qui se déroulent en permanence, et qui comprennent notamment « le flux de la conscience » (James 1890), c'est-à-dire, l'évolution et la succession des expériences phénoménales qu'on subit quand on est éveillé ou que l'on rêve. La deuxième, c'est que bien que le terme « état mental » paraisse faire référence à la condition dans laquelle se trouve l'esprit dans sa totalité à un moment donné, cela n'est généralement pas le cas. Chaque état mental se conçoit comme coexistant avec d'autres états mentaux et, tous ensemble, ils constituent la condition dans laquelle se trouve l'esprit dans sa totalité. D'ailleurs, il y a plusieurs types d'états mentaux, comme les états de croyance, les états de désir, les états sensoriels et les états perceptifs. Dans le cadre de cette recherche, il

⁷ On verra qu'il y a des positions qui proposent des « identités psychophysiques », d'après lesquelles les propriétés phénoménales seraient identiques à des propriétés physiques du système nerveux. Par exemple, la douleur associée à l'expérience de souffrir d'une brûlure serait identique à un état d'activation du cortex somatosensoriel. Qu'on accepte ou non cette thèse, la distinction conceptuelle entre ces deux types de propriétés persiste.

⁸ La phénoménologie qu'auraient quelques états cognitifs est dite « phénoménologie cognitive ». Il y a actuellement un débat à propos de son existence et de sa nature : est-elle toujours de type sensoriel, ou inclut-elle des types propres d'états cognitifs ? Voir Bayne & Montague (2011).

n'est pas nécessaire d'aborder la question de comment classifier et caractériser la variété des états mentaux. Il suffit de signaler qu'ils n'ont pas tous des propriétés phénoménales. Quand on dort sans rêver, on se trouve dans différents états mentaux qui manquent tous de propriétés phénoménales, et pendant la veille, quoiqu'on ait certainement des états avec des propriétés phénoménales, on en a aussi sans elles. Les états correspondants, par exemple, au contrôle du rythme cardiaque, au processus qui aboutit à ce que subitement on se souvienne de quelque chose, et au traitement de l'information visuelle aux étapes qui précèdent l'apparition de l'expérience visuelle, n'ont pas de propriétés phénoménales. On dit des états avec des propriétés phénoménales que ce sont des *états phénoménalement conscients*.

En somme, un sujet a des expériences phénoménales du fait d'être une entité phénoménalement consciente, c'est-à-dire, qui possède la conscience phénoménale, et il la possède du fait d'avoir un esprit qui peut avoir des états mentaux phénoménalement conscients, c'est-à-dire des états qui détiennent des propriétés phénoménales.

Après avoir précisé quel est le sujet du problème de la conscience, à savoir l'expérience phénoménale, ainsi que la signification des termes philosophiques associés, je vais maintenant introduire le problème qui lui correspond.

2. Le problème

Le problème de la conscience concerne la question, métaphysique, de la nature de l'expérience phénoménale. Plus précisément, c'est un débat à propos de la catégorie ontologique à laquelle appartiennent les propriétés phénoménales : sont-elles des propriétés matérielles ? Si elles le sont, de quel type ? Ou sont-elles des propriétés immatérielles ? Dans ce cas, peuvent-elles interagir avec des propriétés matérielles ? Ce débat peut s'aborder de différentes manières. Il me semble éclairant de le faire en termes de contraste entre le subjectif (ou « point de vue en première personne ») et l'objectif (ou « point de vue en troisième personne »). En fait, comme on le verra, l'expérience phénoménale pose un problème philosophique singulier et difficile, principalement parce qu'elle a un caractère subjectif. Dans ce qui suit, j'expose en quoi consiste cette particularité de l'expérience phénoménale.

Un événement objectif, au sens qui m'intéresse, est celui qui a lieu indépendamment de l'existence d'un sujet épistémologique qui en témoigne et dont plusieurs sujets peuvent en principe témoigner. Tous les événements qui ont lieu dans notre monde semblent être objectifs, à l'exception, comme on le verra, des expériences phénoménales. Par exemple, la rupture d'un verre qui tombe, une éclipse solaire, la naissance d'une cellule, la stimulation d'une rétine par des rayons de lumière ou la formation d'une synapse entre deux neurones sont des événements objectifs. Ces événements peuvent, en principe, être observés par différents sujets directement avec leurs sens ou munis d'instruments d'observation, comme les télescopes et les microscopes.

A la différence des événements objectifs, les expériences phénoménales sont des événements subjectifs. Par exemple, quand on déguste un vin, *l'expérience* que l'on fait de sa couleur, de son arôme et de son goût sont des événements subjectifs. Ils le sont au sens suivant : (i) le sujet de toute expérience phénoménale est un individu particulier et (ii) les propriétés phénoménales de l'expérience d'un sujet sont présentes exclusivement pour lui. Je vais développer brièvement les points (i) et (ii), après avoir introduit les distinctions entre

identité qualitative et *identité numérique*, et entre *exemplaire* et *type* (en anglais « token » et « type »), dont je me servirai.

L'identité qualitative concerne toujours, au moins, deux entités, et celles-ci sont identiques au sens qualitatif en vertu du fait qu'elles partagent les propriétés pertinentes pour établir leur identité. Par exemple, deux voitures d'un même modèle et d'une même couleur sont qualitativement identiques. L'identité numérique, en revanche, concerne toujours une entité unique. Toute entité est numériquement identique avec, et seulement avec, elle-même. Ce concept d'identité peut paraître superflu, étant donné que la proposition précédente est trivialement vraie ; bien sûr que la Tour Eiffel est numériquement identique à la Tour Eiffel⁹. Cependant, ce concept s'avère utile parce qu'il est possible de référer à une même entité de deux manières différentes. Avec les propositions de la forme « X est identique à Y », au sens numérique, on exprime le fait que les termes « X » et « Y » font référence à la même chose. C'est le cas, suivant l'exemple célèbre de Frege (1892), quand on nous dit que « Hespéros (l'étoile du soir) est identique à Éosphoros (l'étoile du matin) », et on apprend ainsi que ces noms propres font référence à une même entité (la planète Vénus). Pour saisir la distinction entre un exemplaire et un type, considérez la question suivante : combien de caractères différents y a-t-il dans le mot « effet » ? La réponse est « cinq » concernant les exemplaires de caractère, et « trois » concernant les types de caractère : les exemplaires sont « e », « f », « f », « e » et « t », et les types sont « e », « f » et « t ». Il y a deux exemplaires du type de caractère « e », deux du type « f », et un du type « t ». Les types sont des catégories, tandis que les exemplaires sont des éléments individuels, qui peuvent être classifiés dans des types.

Concernant le point (i), à savoir que le sujet de toute expérience phénoménale est un individu particulier, quelqu'un pourrait objecter qu'il est possible qu'une même expérience de propriétés phénoménales, quoique subjective, soit expérimentée par plusieurs individus. En effet, on peut dire que ceci est le cas, par exemple, quand plusieurs dégustateurs goûtent un même vin. Cependant, dans ce cas, les dégustateurs ont une même expérience au sens d'une identité qualitative et non numérique : chacun a *son* expérience, et toutes ces expériences auraient en commun leurs propriétés phénoménales. En effet, tout exemplaire d'une expérience phénoménale se trouve, nécessairement, lié à un unique sujet de cette expérience¹⁰.

Dans cet ordre d'idées nous pouvons voir que, comme indiqué en (ii), quand un sujet a une expérience phénoménale, il est le seul à faire l'expérience des instances de propriétés phénoménales de cette expérience. Dans l'exemple du vin, chaque personne qui le goûte fait une expérience gustative avec des propriétés phénoménales, et aucune personne ne peut expérimenter les exemplaires de propriétés phénoménales de l'expérience d'une autre personne. L'exemple suivant peut permettre d'éclaircir ce point : imaginons qu'aucune personne sur la planète n'ait jamais fait l'expérience du goût du vin, et qu'à un moment donné, Pierre, et seulement lui, goûte du vin. Pierre fait alors l'expérience du goût du vin, et aucune autre personne ne ressent ce que Pierre ressent car son l'expérience est un événement subjectif.

⁹ L'identité numérique implique l'identité qualitative (la réciproque n'est pas vraie).

¹⁰ Cette nécessité est de type logique (métaphysique *a priori*) : elle résulte d'une relation conceptuelle. Voir Bayne (2010).

La subjectivité de l'expérience phénoménale, formulée en (i) et (ii), a une conséquence épistémologique remarquable que T. Nagel (1974) explique avec l'exemple suivant : les chauves-souris sont sûrement des entités phénoménalement conscientes. Après tout, elles sont des mammifères avec un système nerveux similaire au nôtre. Cependant, à la différence de nous, elles sont munies d'un sens d'écholocalisation. En toute probabilité, les chauves-souris ont alors des expériences phénoménales d'écholocalisation du fait d'avoir ce sens-là, de même que nous faisons, par exemple, des expériences phénoménales visuelles du fait d'avoir le sens de la vision. Est-il possible pour nous de savoir en quoi consiste l'expérience phénoménale d'une chauve-souris ? En particulier, pouvons-nous connaître les propriétés phénoménales de leurs expériences d'écholocalisation ? On peut certainement faire l'exercice d'imaginer qu'on est une chauve-souris : qu'on pend au plafond avec les pattes dans l'obscurité, qu'on vole, etc. Cependant, comme le montre Nagel, ceci ne nous permettrait pas vraiment de savoir en quoi consiste *leur* expérience phénoménale. Pour le savoir, il faudrait *être* soi-même une chauve-souris. Seules les chauves-souris peuvent connaître la phénoménologie de leur écholocalisation. Nous, observateurs externes de ces animaux, pouvons connaître seulement les caractéristiques matérielles de leur système sensoriel d'écholocalisation, les événements objectifs impliqués dans l'activité de ce système, et les relations entre ces événements et d'autres événements également objectifs. Par exemple, nous pouvons étudier les structures neuronales du système, sa dynamique, et les relations avec la conduite des chauves-souris. Sur cette base, nous pouvons, possiblement, *inférer* des propriétés structurelles de la phénoménologie d'écholocalisation ; par exemple, que cette structure est similaire à celle de notre phénoménologie visuelle. Nonobstant, notre connaissance de la phénoménologie des chauves-souris ne peut jamais arriver au point où on saurait en quoi elle consiste de *leur* point de vue.

Dans la mesure où seul le sujet phénoménalement conscient peut connaître la phénoménologie de sa propre expérience, on dit que l'accès épistémologique aux instances de propriétés phénoménales d'une expérience est un *accès subjectif*. Revenons à l'exemple de Pierre qui goûte le vin, on peut dire qu'il est l'unique personne à connaître les propriétés phénoménales de l'expérience de goûter le vin car l'accès à ces propriétés est subjectif. En contraste avec l'accès subjectif, les événements objectifs sont susceptibles, en principe, d'un *accès objectif* au sens suivant : plusieurs sujets épistémologiques peuvent, en principe, observer un même événement objectif directement avec leurs sens ou munis d'instruments d'observation. Il me semble qu'au quotidien, on retrouve le contraste entre la subjectivité de l'expérience phénoménale et les événements objectifs, lorsqu'au cours d'une discussion quelqu'un soutient qu'on ne sait pas vraiment en quoi consiste une expérience donnée si on ne l'a pas vécue soi-même.

Il y a donc une différence remarquable entre, d'une part, les expériences phénoménales et leurs propriétés et, d'autre part, les événements objectifs et leurs propriétés. Les expériences phénoménales sont des événements subjectifs et l'accès aux propriétés phénoménales est subjectif. Cependant, l'accès aux propriétés des événements objectifs, et en particulier l'accès à leurs propriétés matérielles, est objectif : plusieurs observateurs peuvent, en principe, observer et étudier ces propriétés. Par exemple, plusieurs scientifiques peuvent témoigner, au travers d'un microscope, de la formation d'une synapse entre deux neurones, et peuvent étudier les propriétés de ces neurones et du processus. En d'autres termes, métaphoriques, l'expérience phénoménale paraît constituer un espace subjectif privé pour chaque sujet

phénoménalement conscient¹¹. C'est dans cet espace que logent des propriétés phénoménales. Il contraste avec l'espace physique, objectif, habité par des entités matérielles ayant des propriétés matérielles. Parmi ces entités se trouvent, notamment, les entités phénoménalement conscientes (ou, au moins, leurs constituants corporels).

À l'origine du problème de la conscience se trouve le contraste entre la subjectivité et l'objectivité. Quelle implication ontologique découle de la subjectivité de l'expérience phénoménale, en ce qui concerne sa nature ? Le débat que suscite cette question, et les différentes réponses proposées, constituent le problème de la conscience. Dans la section suivante, je présente ces réponses de manière générale.

3. Le débat

Avant d'aborder les principales positions du débat du problème de la conscience, je fais un détour pour introduire quatre concepts importants impliqués dans ce débat.

Les deux premiers concepts sont *la nécessité métaphysique* et *la nécessité physique*, entre lesquels il y a une distinction importante à faire. La nécessité est une relation entre deux termes : celui qui nécessite et celui qui est nécessité. Cette relation peut être de type métaphysique ou de type physique. Une situation A nécessite métaphysiquement une situation B quand il n'y a pas de *monde métaphysiquement possible* où la situation A est le cas mais où la situation B ne l'est pas. Ici, « monde métaphysiquement possible » est un concept abstrait qui signifie un ensemble de situations logiquement cohérent, c'est-à-dire, qui n'est pas contradictoire. Pour qu'un monde soit métaphysiquement possible, il suffit qu'il respecte les lois de la logique. Ainsi, si A nécessite métaphysiquement B, la situation où A est le cas mais B ne l'est pas est logiquement contradictoire.

La nécessité métaphysique est plus forte que la nécessité physique. Une situation A nécessite physiquement une situation B quand il n'y a pas de *monde physiquement possible* où la situation A est le cas mais la situation B ne l'est pas. Ici, « monde physiquement possible » signifie un ensemble de situations qui respectent les lois de la nature¹². Les mondes physiquement possibles sont un sous-ensemble des mondes métaphysiquement possibles. Ainsi, si A nécessite physiquement B, la situation où A est le cas mais B ne l'est pas contredit les lois de la nature, et on dit alors qu'il y a une relation *nomologique* entre A et B : A nécessite B en vertu des lois de la nature.

Le troisième concept que je veux introduire est celui de *survenance*. Il peut se définir ainsi : « Les propriétés de type B surviennent sur les propriétés de type A s'il n'existe pas deux situations identiques par leurs propriétés de type A, mais différentes par leurs propriétés de

¹¹ Que la phénoménologie soit un événement privé au sens d'événement subjectif n'implique pas le solipsisme épistémique qui consiste à soutenir qu'il n'est pas possible de savoir jamais si un sujet a une expérience phénoménale et en quoi elle consisterait. Nous avons de très bonnes raisons de soutenir, par exemple, que nous savons que les personnes autour de nous sont phénoménalement conscientes, et que nous savons en quoi consiste leur expérience quand elles manifestent le fait d'avoir froid. La question de jusqu'à quel point on peut connaître les propriétés des états mentaux d'autrui s'appelle « le problème des autres esprits ».

¹² Ici, les lois de la nature concernées sont celles de notre monde. On peut concevoir des mondes métaphysiquement possibles qui auraient d'autres lois.

type B » (Chalmers 1996, p. 33, trad. fr. 2010, p. 61)¹³. La relation de survenance est réflexive, transitive et non-symétrique. Que les propriétés-B surviennent sur les propriétés-A peut se traduire dans les deux points suivants. Selon le premier point, une fois qu'une entité S a les propriétés-A, elle a aussi nécessairement, au sens métaphysique, les propriétés-B. Si on voulait qu'une entité S ait les propriétés-B, il suffirait de lui conférer les propriétés-A. Pour que S instancie les propriétés-B, aucune action, ou événement, ou intervention de quoi que ce soit, n'est requise outre le fait que S instancie les propriétés-A. Selon le deuxième point, il n'est pas possible de modifier la situation concernant les propriétés-B sans modifier la situation concernant les propriétés-A. Cependant, la réciproque n'est pas vraie : il est possible de modifier la situation concernant les propriétés-A sans modifier la situation concernant les propriétés-B. Différentes situations relativement à l'instanciation par S des propriétés-A peuvent impliquer une même situation relativement à l'instanciation par S des propriétés-B.

L'exemple de survenance le plus approprié dans ce contexte est la thèse suivante : les propriétés mentales surviennent sur des propriétés cérébrales. Cette thèse signifie, premièrement, que l'état mental M dans lequel se trouve un sujet S est impliqué, et complètement déterminé, par son état cérébral P. Cependant, ce même état mental M de S peut être impliqué (et complètement déterminé) par différents états cérébraux de S. Il est important de souligner que cette implication n'est pas causale mais résulte d'une nécessité métaphysique. Deuxièmement, cette thèse signifie que tout événement mental passe par l'occurrence d'un événement cérébral. La psychologie d'un sujet S ne peut pas changer sans l'occurrence d'événements cérébraux, qui déterminent de manière unique les changements psychologiques.

Le concept de survenance est couramment utilisé pour formuler la thèse du *physicalisme* (ou « *matérialisme* »), à savoir que toute entité qui habite notre monde a une *nature matérielle* au sens suivant : chacune de ses propriétés, sans exception, est soit *physique*, soit survient sur des propriétés physiques¹⁴. Si cette thèse est vraie, toutes les substances présentes dans notre monde appartiennent à une unique catégorie métaphysique fondamentale : le physique. Cette idée peut s'expliquer de la manière suivante : si le physicalisme est vrai, alors deux mondes qui sont identiques du point de vue de la réalité physique sont nécessairement (au sens métaphysique) identiques du point de vue de tout le reste¹⁵. En particulier, ils sont identiques concernant les niveaux biologiques, psychologiques et sociaux. Le physicalisme contraste avec le *dualisme*, qui peut être *de substances* ou *de propriétés*. Le premier propose l'existence dans notre monde de deux types fondamentaux de substances : les substances physiques, qui possèdent exclusivement des propriétés physiques, et les substances immatérielles, qui possèdent exclusivement des propriétés immatérielles. Le second dualisme propose l'existence dans notre monde, en plus des substances susnommées, d'entités qui ont conjointement des propriétés physiques et des

¹³ La nécessité exprimée par « il n'est pas possible » est de type métaphysique. Quand elle est de type physique [ou « nomologique »], c'est-à-dire, impliquée par les lois de la nature, on dit avoir une « survenance nomologique ». La survenance nomologique est une forme de ce qu'on appelle « émergence ». Je dirai quelques mots sur l'émergence plus tard. À propos de la survenance nomologique, voir McLaughlin (1997).

¹⁴ Dans la littérature il est courant d'employer indifféremment « physicalisme » et « matérialisme ». Par « propriété physique », je fais référence aux propriétés appartenant à l'ontologie des sciences physiques et de la chimie, comme la masse, la charge électrique, la forme et le PH.

¹⁵ Cette identité physique est spatio-temporelle. Il ne s'agit pas d'une identité à un moment donné.

propriétés immatérielles. Le plus souvent, dans la tradition philosophique, en particulier dans le cartésianisme, l'esprit est considéré comme substance immatérielle.

Finalement, le quatrième concept que je veux introduire est celui d'« aspect ». Dans le langage, on peut se référer à la même chose de différentes manières. Pour reprendre un exemple précédent, on peut se référer à Vénus comme à « l'étoile du matin » ou comme à « l'étoile du soir ». Souvent, ces différentes manières de référer correspondent à différents *aspects* du référent, c'est-à-dire, aux différentes manières dont le référent peut se présenter à nous. En effet, à partir d'un aspect donné sous lequel se présente une chose, il est possible de se référer à elle. Suivant l'exemple, Vénus se présente parfois comme l'étoile qui apparaît à l'Est juste avant le lever du soleil. À partir de cet aspect, on se réfère à Vénus comme à « l'étoile du matin ». Mais Vénus se présente aussi, parfois, comme l'étoile qui apparaît à l'Ouest juste après le coucher du soleil. À partir de cet autre aspect, on se réfère à Vénus comme à « l'étoile du soir ». Les aspects sous lesquels une même chose peut se montrer à un observateur dépendent des points de vue qu'il peut occuper, au sens large du terme : cette notion de « point de vue » comprend non seulement une relation spatiale, mais aussi le contexte, les croyances et intérêts, la perception, etc. Voici un autre exemple des différents aspects possibles d'une même chose : chacun de nous a, entre autres, un aspect social sous lequel il est une personne, un aspect politique sous lequel il est un citoyen, un aspect biologique sous lequel il est un *homo sapiens*, et un aspect physique sous lequel il est un corps rigide avec une certaine masse, volume, etc.

Après avoir introduit les concepts précédemment cités, je vais aborder les principales positions philosophiques vis-à-vis de la question de la nature métaphysique de l'expérience phénoménale. Ces positions peuvent être situées dans un espace imaginaire, un chemin, qui peut être parcouru en commençant avec la formulation de cette question et qui se ramifie jusqu'aux différents points où les opinions divergent. Chaque branche du chemin correspond à une position, et au fur et à mesure qu'on avance, les positions deviennent plus spécifiques. Par la suite, je vais décrire ce chemin d'une manière générale, c'est-à-dire en présentant les branches structurelles qui correspondent aux positions principales. Je ne vais pas décrire les branches secondaires, c'est-à-dire, les multiples variations dérivées des positions principales. Par moments, je présenterai des opinions personnelles.

3.1 Réalisme ou illusionnisme

Face à la question de la nature métaphysique de l'expérience phénoménale, la première disjonction qui se présente distingue d'un côté le réalisme et de l'autre l'illusionnisme (ou « éliminativisme »)¹⁶. Je vais les présenter en commençant par ce dernier.

L'illusionnisme nie l'existence de l'expérience phénoménale. Les philosophes illusionnistes acceptent qu'évidemment chacun de nous peut témoigner, sincèrement, qu'il éprouve des expériences phénoménales, avec des propriétés qui semblent tout à fait réelles. Cependant, les illusionnistes soutiennent qu'il s'agit d'une illusion. Dans cet ordre d'idées, le travail de

¹⁶ Frankish (2016) a nommé « illusionnisme » la position souvent apparentée à l'« éliminativisme ». Pour une présentation plus détaillée des principaux arguments en faveur de l'illusionnisme et des défis auxquels il doit faire face, voir l'article de F. Kammerer intitulé « La conception illusionniste de la conscience phénoménale. Défis et perspectives », présent dans ce volume de Klesis.

l'illusionnisme est consacré à expliquer l'origine de l'illusion d'expérience phénoménale. Leur *explanandum* n'est pas cette expérience, mais un phénomène objectif : l'ensemble des manifestations verbales à propos de l'existence et des caractéristiques des expériences phénoménales que les personnes croient avoir. D'ailleurs, des illusionnistes comme D. Dennett (1991) considèrent qu'en réalité le concept de « propriété phénoménale » est vide ; ce à quoi il est sensé se référer n'est pas clair du tout et, en tout cas, il ne peut pas se référer pas à des propriétés réelles.

L'illusionnisme a deux grands avantages. Le premier, c'est qu'il propose une voie pour échapper au problème de la conscience. Celui-ci, comme on le verra, ne semble pas être susceptible d'une solution tout à fait satisfaisante. Toutes les positions offertes jusqu'à présent qui acceptent l'existence de l'expérience phénoménale font face à des objections sérieuses. La thèse de l'illusionnisme doit donc être prise au sérieux.

Le deuxième grand avantage de l'illusionnisme est son affinité avec l'approche scientifique du monde, dans la mesure où celle-ci, au moins dans la pratique, part de la prémisse suivante : tout événement a un aspect physique susceptible d'être expliqué à partir de théories scientifiques, qui se caractérisent par le fait qu'elles proposent des ontologies physicalistes¹⁷. L'illusionnisme non seulement est compatible avec cette approche, mais peut servir pour la soutenir. D'abord, parce que l'illusionnisme est une forme de physicalisme. Ensuite, parce qu'en niant l'existence des propriétés phénoménales, l'illusionnisme efface le principal défi contre le physicalisme. En effet, comme on le verra, il y a plusieurs arguments qui concluent que les propriétés phénoménales n'ont pas une nature matérielle et, en conséquence, que le physicalisme est faux. Finalement parce que, suivant l'illusionnisme, il est possible d'expliquer complètement la psychologie dans la mesure où tout événement psychologique est objectif. En effet, rappelons qu'en principe il est possible d'accéder objectivement à tout événement, à l'exception de l'expérience phénoménale.

Un des arguments pour l'illusionnisme, proposé par K. Frankish (2016) et qui possède une parenté avec l'avantage de l'illusionnisme que je viens de présenter, part de l'idée que les propriétés phénoménales sont anormales comparées aux propriétés présentes dans les ontologies des sciences naturelles. Dans cette mesure, l'argument conclut que s'il existe la possibilité que l'illusionnisme soit vrai, alors nous avons une bonne raison pour penser qu'en effet il l'est.

La position qui contraste avec l'illusionnisme est le réalisme à propos des propriétés phénoménales. Cette position consiste à croire que l'existence des propriétés phénoménales est indubitable, au-delà de la question de leur nature métaphysique. Je vais présenter trois arguments en faveur du réalisme comme réponses à l'illusionnisme.

Un premier argument, proposé entre autres par J. Searle (1997), est le suivant : avoir une illusion c'est avoir une apparence qui est fautive dans la mesure où elle ne correspond pas à la réalité. Si l'expérience phénoménale est une illusion, ceci signifie alors qu'on a l'apparence d'avoir des expériences phénoménales mais qu'en réalité on n'en a pas. Cependant, faire l'expérience d'une apparence n'impliquerait-il pas de faire une expérience phénoménale ? En fait, le concept d'apparence suppose l'existence de l'expérience phénoménale : être sujet d'une apparence, c'est avoir une expérience phénoménale qui correspond à cette apparence.

¹⁷ Il faut distinguer entre l'approche scientifique du monde et les croyances métaphysiques des scientifiques, lesquels peuvent être dualistes.

Par conséquent, en ce qui concerne l'expérience phénoménale, la distinction entre réalité et apparence ne peut pas s'appliquer. Attribuer à une entité qui n'est pas phénoménalement consciente des apparences (véridiques ou non) est incohérent.

Un deuxième argument contre l'illusionnisme procède en deux étapes, que je vais présenter d'une manière simplifiée. La première étape consiste à préciser ce qu'on appelle « l'accès privilégié » que chaque sujet aurait face à son expérience phénoménale : quand un sujet juge qu'il est phénoménalement conscient et justifie cette croyance en déclarant sincèrement qu'il éprouve des expériences phénoménales, il ne peut pas être corrigé. Il est le seul à pouvoir juger la question dans la mesure où l'expérience phénoménale est subjective et qu'il s'agit de *son* expérience. Dans ce sens, il a un accès privilégié pour la juger. La deuxième étape consiste à préciser ce qu'on appelle « l'infailibilité des jugements phénoménaux ». Un sujet fait un *jugement phénoménal* quand il juge avoir une expérience phénoménale déterminée sur la base de son expérience phénoménale. L'idée est que ces jugements sont infailibles parce qu'ils sont épistémiquement transparents : entre une expérience phénoménale et le jugement phénoménal correspondant, il n'y a pas l'intervention d'une inférence qui puisse être erronée. L'expérience phénoménale elle-même, et non une représentation de l'expérience, est l'objet du jugement. Dans cet ordre d'idées, un sujet qui juge qu'il est phénoménalement conscient ne peut pas se tromper ; son verdict est infailible.

Un troisième argument contre l'illusionnisme consiste à signaler que, s'il était vrai, nos états mentaux et notre vie n'auraient aucune valeur, et les jugements moraux n'auraient pas de fondement. La prémisse de cet argument est que la valeur de notre existence et nos actions sont dérivées du fait que nous sommes phénoménalement conscients.

En somme, les réalistes considèrent qu'il est indubitable que chacun d'entre nous, au moins face à soi-même, est phénoménalement conscient. Les illusionnistes, en revanche, considèrent que cette croyance est fautive et qu'ils peuvent expliquer pourquoi, malgré cela, elle paraît effectivement indubitable. Personnellement, je considère que les avantages de l'illusionnisme le rendent très attractif. Le problème de la conscience semble si difficile et intriqué, qu'il ne paraît pas pouvoir être résolu d'une manière tout à fait convaincante. Cependant, je ne suis pas certain qu'il soit possible que l'expérience phénoménale soit illusoire. Malgré la perplexité que son existence produit, sa réalité paraît effectivement incontestable. On habite un monde énigmatique.

Ici, il est juste de mentionner une position intéressante, appelée « *mystérianisme* », d'après laquelle le problème de la conscience ne peut pas être résolu. Suivant cette position, développé par des philosophes comme C. McGinn (1989), l'existence de l'expérience phénoménale est un mystère qu'on ne pourra jamais dénouer. Une raison en serait que la subjectivité de l'expérience phénoménale est incompatible avec la possibilité de l'étudier scientifiquement, parce qu'un objet d'étude auquel il n'est pas possible d'accéder objectivement se trouve hors de la portée de la science. Une autre raison, issue du fait que les difficultés pour résoudre le problème de la conscience paraissent insurmontables, serait que le projet d'expliquer l'expérience phénoménale dépasse les limites de nos capacités cognitives.

Si, en commençant à parcourir notre chemin dans l'espace imaginaire des positions, nous prenons la branche de l'illusionnisme, l'excursion finit là. Continuons alors du côté du réalisme pour rencontrer d'autres positions.

3.2 Dualisme ou physicalisme

Le chemin du réalisme se divise entre le dualisme et le monisme métaphysiques. Le premier correspond, comme déjà mentionné, à la croyance en l'existence de deux catégories ontologiques fondamentales : le physique et l'immatériel. Le deuxième correspond à la croyance en l'existence d'une seule de ces catégories : ou bien tout est matériel ou bien tout est immatériel. La première option moniste correspond, comme nous l'avons vu, au physicalisme : toutes les entités qui habitent notre monde ont une nature matérielle. La deuxième correspond à l'idéalisme : l'immatériel est identifié à l'esprit, et toute substance présente dans notre monde est alors une entité mentale.

Dans le débat sur le problème de la conscience, l'idéalisme n'est pas une alternative importante. La question centrale concerne l'acceptation du physicalisme et l'alternative est le dualisme. Comme déjà signalé, les théories scientifiques contemporaines proposent des ontologies physicalistes et sur cette base expliquent les phénomènes naturels. Étant donné le succès de la science, la question philosophique est de savoir si, effectivement, le physicalisme est vrai. Le problème de la conscience résulte du fait que, parmi tous les phénomènes connus, l'expérience phénoménale constitue un défi sérieux, et certainement le principal, pour le physicalisme. En effet, les propriétés phénoménales peuvent difficilement être identifiées à des propriétés matérielles. Je vais maintenant montrer pourquoi.

Comme nous l'avons vu, les propriétés phénoménales sont subjectives. Elles ne sont pas disponibles pour un accès objectif. Ce ne sont pas des propriétés d'objets tangibles, mais de l'expérience phénoménale. Quand on souffre d'une douleur au genou, l'expérience de la douleur n'est pas une propriété que l'on peut identifier objectivement comme instanciée dans un objet. De même, avec l'expérience du goût d'un vin ou du bleu d'un ciel d'hiver. Sans doute, il y a toujours un corrélat entre l'événement d'avoir une expérience phénoménale et des événements objectifs, tels qu'un processus d'activation neuronale dans le cortex cérébral. Cependant, il est clair que les propriétés phénoménales, étant donné leur caractère subjectif, ne peuvent pas se retrouver instanciées par les systèmes impliqués dans ces événements objectifs¹⁸. Dans le cortex cérébral, on peut uniquement trouver des propriétés anatomiques des neurones, des propriétés physiologiques des influx nerveux, et d'autres propriétés de ce type. Ainsi, les expériences phénoménales semblent constituer un espace subjectif, où logent les propriétés phénoménales, différent de l'espace physique et non contenu dans celui-ci¹⁹. Cette idée peut s'illustrer avec l'exemple suivant : on ferme les yeux et on imagine un objet qu'on connaît bien, par exemple sa montre. L'expérience phénoménale d'imaginer la montre a des propriétés phénoménales comme la couleur de la montre imaginée et le son que son mouvement produit. On peut d'ailleurs décrire ces propriétés à partir de l'expérience phénoménale. Cependant, il est évident que cette montre n'existe pas comme un objet concret situé quelque part. Il n'y a dans la tête aucun objet qui

¹⁸ On verra que, d'après le physicalisme non-éliminativiste, les propriétés phénoménales sont identiques à des propriétés matérielles. Cependant, il ne s'ensuit pas qu'il existe un accès objectif à ces propriétés *en tant que* propriétés phénoménales. Le caractère phénoménal de ces propriétés serait un aspect qui se présente uniquement du point de vue subjectif.

¹⁹ Cette image d'un « espace subjectif habité par les propriétés phénoménales » est fortement critiquée par les éliminativistes. Dennett (1991) l'appelle « le théâtre cartésien » et soutient qu'il s'agit d'une illusion.

soit la montre, ni aucune propriété chromatique qui soit sa couleur. Néanmoins, l'expérience phénoménale a, d'une manière ou d'une autre, ces propriétés.

La subjectivité de l'expérience phénoménale suggère alors vivement qu'elle a une nature métaphysique fondamentalement différente de celle des phénomènes physiques. Les propriétés phénoménales, en particulier, semblent ne pas être des propriétés matérielles. Le dualisme capture justement cette impression. On a vu qu'il divise l'ontologie en deux catégories fondamentales : l'immatériel et le physique. Ainsi, il explique la différence entre la subjectivité de l'expérience phénoménale et l'objectivité des phénomènes physiques par leur appartenance, respectivement, à ces deux catégories. On retrouve ce dualisme quand l'homme est conçu comme une entité avec des propriétés matérielles, appartenant au corps, et des propriétés immatérielles, appartenant à l'esprit²⁰.

Les problèmes principaux que rencontre le dualisme concernent l'interaction causale entre les propriétés physiques et les propriétés phénoménales (considérées comme immatérielles). D'une part, il paraît évident que des phénomènes physiques causent des expériences phénoménales. La perception visuelle en est un premier exemple. Les propriétés phénoménales de l'expérience visuelle covarient avec les propriétés physiques des rayons lumineux, provenant des objets perçus, qui stimulent la rétine. Un autre exemple est illustré par les substances chimiques comme les analgésiques. Si on a mal à la tête, prendre un ibuprofène peut le faire disparaître. Il paraît de même évident, à l'inverse, que des expériences phénoménales causent des phénomènes physiques. Par exemple, l'expérience phénoménale d'avoir froid semble causer une conduite en vue de ne plus l'avoir, comme porter un manteau, et l'expérience phénoménale de goûter deux vins différents pour choisir entre les deux semble causer le choix résultant. En somme, il paraît évident que les propriétés phénoménales et les propriétés physiques interagissent causalement.

Cependant, d'autre part, la question se pose de savoir comment il serait possible que les propriétés phénoménales et les propriétés physiques interagissent causalement si elles appartiennent à des catégories ontologiques radicalement différentes. En fait, la possibilité de cette interaction exige, au minimum, que les éléments impliqués cohabitent au sein d'un même espace physique dans lequel ils occupent un lieu. Cette condition basique ne serait pas satisfaite si les propriétés phénoménales habitaient un espace subjectif, différent de l'espace physique et non contenu dans celui-ci. Par conséquent, l'existence d'une interaction causale entre les propriétés phénoménales et physiques exigerait que, malgré les apparences, les premières habitent l'espace physique et qu'elles soient instanciées par des entités occupant un lieu. Maintenant apparaît la question suivante : comment une propriété pourrait-elle être immatérielle et, néanmoins, occuper une position physique et interagir causalement avec des propriétés physiques ? Ces deux conditions semblent suffisantes pour qu'une propriété soit classée comme matérielle ; ainsi, ce concept de propriété immatérielle serait incohérent²¹. L'existence d'une interaction causale entre les propriétés phénoménales et

²⁰ Comme précisé plus haut, le dualisme peut être de substances ou de propriétés. D'après le premier, l'homme se compose de deux substances : un corps dont toutes les propriétés sont matérielles et un esprit dont toutes les propriétés sont immatérielles. D'après le second, l'homme est une substance avec des propriétés matérielles aussi bien qu'immatérielles.

²¹ Il y a des philosophes qui considèrent que des substances immatérielles, ayant des propriétés phénoménales, peuvent occuper des localisations spatiales, et que ces propriétés peuvent interagir causalement avec des propriétés physiques. Descartes en fait partie. Personnellement, je trouve incohérente cette possibilité. En tout

physiques implique que, malgré les apparences, elles n'aient pas une nature très différente. D'une manière ou d'une autre, les propriétés phénoménales auraient un aspect physique et seraient alors, en principe, susceptibles d'un accès objectif.

Un autre problème pour le dualisme, qui découle du fait d'accepter que les propriétés phénoménales et physiques interagissent causalement, concerne la transgression du *principe de clôture physique* qui affirme que dans notre monde, pour tout événement physique, il y a à *tout* moment antérieur à son occurrence, une cause physique qui est suffisante pour son occurrence. Ce principe est à présent bien supporté empiriquement. En effet, les chaînes causales ne semblent pas avoir de « trous physiques » : les événements physiques semblent s'enchaîner d'une manière continue, dans la mesure où on n'observe pas l'occurrence soudaine d'aucun événement qui ne soit pas causé par un événement immédiatement antérieur²². Pour constater le problème en question, considérons la situation suivante : un événement physique P, à un moment t antérieur à son occurrence, a comme unique cause suffisante une expérience phénoménale M, et cette relation causale résulte de l'interaction (causale) entre des propriétés physiques et phénoménales respectives. Il s'ensuit que P n'a pas une unique cause physique suffisante au moment t. Le principe de clôture physique est donc transgressé²³.

Face à ces difficultés, il reste bien sûr l'option d'insister sur la nature immatérielle des propriétés phénoménales et de renoncer à la possibilité qu'elles puissent interagir causalement avec des propriétés physiques. Mais dans ce cas, comment expliquer l'évidente relation, qui semble être causale, entre les propriétés phénoménales et physiques ? Il faudrait faire appel à une harmonie préétablie, ou quelque chose de similaire, ce qui serait encore problématique²⁴. Une autre option est d'accepter la possibilité de l'interaction causale en question mais uniquement dans une direction : les événements physiques peuvent causer des expériences phénoménales, mais ces expériences à leur tour n'ont aucun pouvoir causal. On appelle cette position l'« épiphénoménisme ». Outre de permettre l'interaction causale, même si restreinte comme indiquée, cette position a l'avantage de concilier la thèse selon laquelle les propriétés phénoménales sont immatérielles avec l'observation du principe de clôture physique.

cas, la charge de la preuve leur incombe sûrement : ils doivent expliquer selon quels critères ces propriétés sont néanmoins immatérielles.

²² Je présente ici la version forte du principe de clôture physique. Elle a l'avantage de présenter une réalité homogène, mais peut être contestée à partir d'arguments de sous-détermination empirique. La version faible dit que, dans notre monde, pour tout événement physique, il y a, à *un* moment antérieur à son occurrence, une cause physique qui est suffisante pour son occurrence. Cette version n'est pas nécessairement transgressée par une interaction causale entre une propriété immatérielle et une propriété physique. Cependant, elle permet l'existence de « trous physiques » dans les chaînes causales. Cela s'avère très problématique du point de vue des sciences physiques, pour différentes raisons théoriques.

²³ Certainement, si tout événement physique ayant comme cause suffisante une expérience phénoménale avait simultanément une autre cause également suffisante qui serait un événement physique, le principe de clôture physique ne serait pas violé. Cependant, il n'y a pas de raisons de croire en l'existence d'une telle surdétermination causale systématique. Sur ce sujet, voir Kim (2005).

²⁴ L'hypothèse de l'harmonie préétablie a été proposée par Leibniz, notamment dans sa *Monadologie* [1714]. D'après cette hypothèse, aucune substance interagit causalement avec une autre, bien que toutes semblent le faire. La raison est que Dieu a créé le monde de sorte que toutes les substances se trouvent synchronisées.

Personnellement, je ne considère pas que l'épiphiénoménisme soit très convaincant. Il me semble être une thèse *ad hoc*, conçue afin de parvenir au compromis susmentionné. En effet, la notion de causalité qu'il implique est assez particulière et problématique. D'abord, demeure la question de savoir comment il serait possible qu'une propriété physique interagisse causalement avec une propriété immatérielle. Que cette interaction soit restreinte à une seule direction n'évite pas ce problème. Ensuite, il y aurait des chaînes causales qui, soudain, seraient tronquées au moment où elles arriveraient à des expériences phénoménales. Cette singularité demande une explication et s'avère problématique du point de vue des sciences physiques. Suivant la notion ordinaire de causalité, tout effet d'une cause peut, à son tour, causer un autre effet et ainsi *ad infinitum*²⁵.

Comme nous l'avons vu, l'alternative au dualisme est le physicalisme. D'après celui-ci (de type réaliste), toutes les propriétés psychologiques, et en particulier les propriétés phénoménales surviennent sur des propriétés physiques, de sorte que tous les événements psychologiques, et en particulier les expériences phénoménales, surviennent sur des événements physiques. Ainsi la conscience phénoménale, malgré ses particularités, est un phénomène naturel. De façon générale, tous les phénomènes psychologiques se déroulent, comme les phénomènes physiques, en accord avec les lois de la nature. Il est donc possible, en principe au moins, d'expliquer les expériences phénoménales en étudiant les phénomènes physiques sous-jacents.

Évidemment le physicalisme explique pourquoi il paraît y avoir des interactions causales entre les propriétés phénoménales et physiques et il respecte le principe de clôture physique. L'explication consiste tout simplement à affirmer que les deux types de propriétés ont une même nature physique. Le défi est d'expliquer la subjectivité de l'expérience phénoménale. En vue d'une telle explication, manifestement très difficile, je propose la stratégie suivante : étant donné que le physicalisme considère que la subjectivité des propriétés phénoménales ne résulte pas d'une condition ontologique, comme le prétend le dualisme, je pense qu'il doit alors l'expliquer comme résultant d'une condition épistémique. Un premier pas dans cette direction pourrait s'appuyer sur la notion d'aspect : d'une part, si les propriétés phénoménales ont une nature physique, elles doivent être susceptibles d'un accès objectif. Ce seraient des propriétés instanciées dans un système physique comme le cerveau. Cependant, d'autre part, nous avons vu que l'accès à ces propriétés est subjectif. Comment résoudre cette contradiction ? Une option est de soutenir que les propriétés phénoménales ont deux aspects différents. D'une part, elles ont un aspect physique sous lequel elles se montrent quand l'accès est objectif. Sous cet aspect, elles apparaissent, par exemple, comme des états d'activation neuronale du cerveau. D'autre part, elles ont un aspect psychologique, sous lequel elles se montrent quand l'accès est subjectif ; sous cet aspect elles apparaissent *en tant que* propriétés phénoménales. Métaphoriquement parlant, on dirait alors que ces propriétés se montrent comme phénoménales « de l'intérieur » et comme physiques « de l'extérieur »²⁶. L'étape suivante pourrait consister à expliquer pourquoi les propriétés phénoménales ont cet aspect qui se montre uniquement du point de

²⁵ Les propositions qui essaient de saisir et de préciser la notion préthéorique de causalité sont très diverses, mais coïncident sur ceci : la distinction entre la cause et l'effet dans une relation causale concerne uniquement le rôle que jouent les termes de la relation ; elle n'a pas d'implications ontologiques. Ainsi, d'après ces propositions, rien n'empêche qu'un même terme puisse jouer les deux rôles.

²⁶ À propos de la thèse selon laquelle les propriétés phénoménales auraient ses deux aspects, voir Alter et Walter (2009).

vue subjectif. Je considère que l'explication pourrait partir du fait que la relation qu'il y a entre un sujet phénoménalement conscient et ses propres états mentaux est unique et singulière. Elle est unique, dans la mesure où un sujet donné a une relation avec ses propres états mentaux qu'aucun autre sujet ne peut avoir. Et elle est singulière, parce que les propriétés phénoménales auxquelles accède subjectivement un sujet donné appartiennent à des états mentaux qui sont constitutifs de l'esprit de ce même sujet. Dans ce sens, on peut dire que l'esprit accède à lui-même²⁷.

En dehors de la question de l'explication de la subjectivité de l'expérience phénoménale, le physicalisme fait face à plusieurs objections importantes. D'ailleurs, le débat du problème de la conscience s'est principalement développé jusqu'à présent autour de trois arguments qui remettent en question le physicalisme à partir de l'existence de la conscience phénoménale. Le premier, c'est *l'argument de concevabilité* proposé originellement par Kripke (1972) et développé postérieurement de différentes manières. La version la plus célèbre a été proposée par Chalmers (1996) comme « l'argument des zombies ». Le deuxième, c'est *l'argument de la connaissance* (Jackson 1986). Ces deux premiers arguments concluent que le physicalisme est faux. Le troisième, c'est le problème du *fossé explicatif* (Levine 1983). Celui-ci ne conduit pas à la fausseté du physicalisme mais développe la dimension épistémique de l'argument de Kripke. Ces arguments sont sophistiqués et chacun a donné lieu à de grands débats. C'est pourquoi je ne peux pas les aborder d'une façon complète sans m'étendre bien au-delà de la portée de ce texte. Je vais donc me contenter de les présenter d'une manière très générale. Comme préambule, il convient d'insister sur le point suivant : le physicalisme ne dit pas que les expériences phénoménales ont une cause physique. Comme on l'a vu, même le dualisme peut accepter cela. Par conséquent, fournir une explication de la manière dont sont causées les expériences phénoménales en termes de processus physiques, si complète qu'elle soit, ou connaître le *corrélat neuronal* des expériences phénoménales, ne revient pas à fournir une explication physicaliste de la conscience phénoménale²⁸. Ce que le physicalisme dit, c'est que les expériences phénoménales sont, *elles-mêmes*, des événements de nature physique et, en particulier, que les propriétés phénoménales ont une nature physique. Par conséquent, si le physicalisme est vrai, toute propriété phénoménale est identique à une propriété physique ou survient sur des propriétés physiques.

L'argument de la concevabilité de Kripke exploite l'intuition suivante : la thèse physicaliste selon laquelle les propriétés phénoménales sont identiques à des propriétés physiques est contingente. En effet, on peut concevoir sans contradiction que cette identité soit fautive. Or, si elle était vraie, on ne pourrait pas la concevoir ainsi. Dans la version de Chalmers cette idée s'élabore de la manière suivante : on peut concevoir un monde physiquement identique à notre monde où cependant il n'y a pas de propriétés phénoménales. Les doublons des êtres humains, en particulier, sont des « zombies philosophiques » : des entités physiquement identiques à nous mais sans conscience phénoménale. Ceci montre que les propriétés phénoménales ne sont pas de nature physique : elles ne surviennent pas sur des propriétés physiques. Par conséquent, le physicalisme est faux. Bien entendu, le défi des arguments de la concevabilité consiste à montrer que la possibilité épistémique de concevoir ces scénarios implique leur possibilité métaphysique. Si, effectivement, la réalité physique dans sa totalité

²⁷ Je présente et développe ce point dans Bernal-Velásquez (2010).

²⁸ Le « corrélat neuronal » d'une expérience phénoménale fait référence à l'activité neuronale observée pendant que l'expérience a lieu.

ne nécessite pas, au sens métaphysique, l'existence des propriétés phénoménales, le physicalisme est faux.

L'argument de la connaissance se sert du contraste entre l'accès objectif à la réalité physique et l'accès subjectif aux propriétés phénoménales. L'idée est la suivante : supposons qu'on ait une connaissance absolument complète des sciences physiques, *de* la chimie, *de* la biologie, etc. Si les propriétés phénoménales sont de nature physique, à partir de cette connaissance et de l'étude de notre organisme, auquel il existe un accès objectif, il doit être possible d'apprendre tout ce qui concerne les propriétés phénoménales. Or, la connaissance des propriétés phénoménales qui résulte de l'accès subjectif à celles-ci ne peut pas s'obtenir ainsi. Alors, étant donné que la connaissance de la réalité physique sera toujours insuffisante pour savoir en quoi consiste une expérience phénoménale donnée, le physicalisme est faux. Jackson (1986) exemplifie cette idée avec la vision. Il nous propose d'imaginer la situation suivante : il existe une scientifique appelée Marie qui connaît absolument tout à propos du fonctionnement du système visuel. Elle sait, en particulier, tout ce qui se passe dans le système nerveux quand on a une perception visuelle. Cependant, Marie n'a jamais eu l'expérience phénoménale d'une couleur. Elle a toujours habité une chambre où absolument tout est en noir et blanc. Plus tard, le jour arrive où Marie sort de cette chambre et éprouve, pour la première fois, l'expérience phénoménale du rouge en regardant une tomate mûre. L'intuition de Jackson, qui est souvent partagée, est que Marie acquiert une connaissance qu'elle n'avait pas – à savoir, ce en quoi consiste l'expérience de la couleur rouge. Pour que cet argument soit convainquant il faut, évidemment, partager l'intuition de Jackson et accepter la cohérence du scénario proposé (bien qu'il s'agisse d'une expérience mentale irréalisable), mais il faut aussi, et ceci constitue le point crucial, qu'on accepte que Marie obtienne effectivement une nouvelle *connaissance* du fait d'avoir cette nouvelle expérience visuelle.

Le problème du fossé explicatif peut se poser de la manière suivante : les arguments de la concevabilité, indépendamment de savoir s'ils arrivent à prouver que le physicalisme est faux, montrent que la thèse physicaliste suivant laquelle les propriétés phénoménales ont une nature physique sera toujours insuffisante pour expliquer l'existence de l'expérience phénoménale et ses caractéristiques. Donc, même si on accepte le physicalisme comme vrai, le mystère de la conscience phénoménale persiste. Ceci peut s'illustrer avec l'exemple de Kripke (1972) : supposons que la propriété phénoménale de la douleur d'une expérience donnée soit identique à la propriété physique du système nerveux qui consiste dans la stimulation des fibres-C. Schématiquement : « douleur = stimulation des fibres-C ». Les identités de cette forme sont dites « psychophysiques ». Peu importent les termes choisis pour exemplifier une telle identité. L'essentiel, c'est d'avoir, d'un côté, un terme qui corresponde à une propriété phénoménale et, de l'autre, un terme qui corresponde à une propriété physique. En fait, on peut choisir des termes aussi précis, complexes et inspirés par la neuroscience contemporaine que l'on voudra, le point de l'argument se maintiendra. Ce point est le suivant : supposons qu'en effet douleur = stimulation des fibres-C. Le fait qu'il y ait une activation des fibres-C n'explique pas le fait que le sujet correspondant ait une expérience phénoménale, au lieu de tout simplement n'avoir aucune expérience. En outre, le fait qu'il y ait une activation des fibres-C n'explique pas non plus le fait que le sujet correspondant ait une expérience de douleur au lieu d'une autre expérience, comme celle de plaisir. En somme, l'identité entre une propriété physique d'un phénomène corporel et une

propriété phénoménale semble tout à fait contingente. Cette situation contraste avec celle d'une identité comme « eau = H₂O ». Cette dernière est explicative : à partir de la connaissance du fait que l'eau est H₂O on peut comprendre pourquoi elle a les propriétés d'être inodore, incolore, conductrice de l'électricité, etc. Comme nous l'avons vu, l'existence d'un fossé explicatif entre les deux termes d'une identité psychophysique n'implique pas la fausseté du physicalisme. Cependant, elle implique qu'il y a un mystère que le physicalisme n'arrive pas à dénouer. Les physicalistes peuvent alors accepter l'existence du fossé, et l'expliquer comme résultant d'une conception dualiste de nous-mêmes, fermement ancrée dans notre pensée, qui se manifeste comme l'intuition de l'existence de ce fossé²⁹.

Personnellement, je juge très suggestifs ces arguments qui remettent en question le physicalisme. Je pense qu'ils méritent d'être considérés très sérieusement. Ils se basent sur des intuitions profondes et dévoilent un grand mystère, qui fait du problème de la conscience tout une énigme. Cependant, je trouve les objections contre le dualisme dévastatrices. Comme le dit Nagel (1974), le physicalisme doit être vrai, même si nous n'arrivons pas à concevoir vraiment comment il peut l'être. En fait, je pense que, bien que le physicalisme se trouve face à des objections importantes, il n'existe pas vraiment d'alternative dualiste. Les arguments contre le physicalisme ne disent rien concernant la manière de développer un dualisme cohérent et convaincant. Ils arrivent au dualisme d'une manière négative, c'est-à-dire, en tant que négation du physicalisme, mais n'offrent pas une conception positive du dualisme. Cela dit, il existe quand même quelques tentatives intéressantes en direction d'une théorie dualiste, comme le dualisme naturaliste de Chalmers (2003). Cependant, je pense que ces tentatives rencontrent des objections si importantes qu'elles sont encore loin de suggérer la possibilité d'un dualisme cohérent et suggestif. Poursuivons notre chemin dans l'espace imaginaire des positions sur la branche du physicalisme.

3.3 Réductionnisme, panpsychisme et émergentisme

Nous avons vu que, selon le physicalisme, les propriétés phénoménales sont de nature physique : elles sont des propriétés physiques ou surviennent sur des propriétés physiques. Cette thèse est encore assez générale. Elle comprend diverses positions qui diffèrent entre elles suivant, principalement, deux facteurs : le premier est la façon dont on conçoit les états mentaux et leur relation avec des états physiques ; le deuxième, celle dont on conçoit la structure de la réalité physique. Je ne vais pas approcher la question de la nature (physique) des propriétés phénoménales à partir du premier facteur. D'abord, parce que présenter les différentes conceptions physicalistes des états mentaux et leurs implications pour les propriétés phénoménales demanderait un long détour. Ensuite, parce qu'à mon avis les distinctions les plus intéressantes pour le problème de la conscience, concernant la nature des propriétés phénoménales, s'obtiennent à partir des différentes conceptions de la structure de la réalité physique.

Comme nous l'avons vu, le physicalisme affirme que toute entité qui habite notre monde a une nature matérielle au sens suivant : chacune de ses propriétés, sans exception, ou bien est physique, ou bien survient sur des propriétés physiques. Ce que sont les propriétés physiques est une question qui concerne les sciences physiques. La physique des particules propose une ontologie où il y a notamment des propriétés fondamentales, à partir desquelles

²⁹ Voir Papineau (2011).

sont définies des particules fondamentales et des champs de forces fondamentales. Appelons « niveau fondamental » ce niveau de l'ontologie physique. Suivant la conception canonique de la réalité physique, celle-ci survient sur l'ensemble de ce niveau fondamental : la configuration de ce niveau détermine de manière complète et nécessaire, au sens métaphysique, les caractéristiques des systèmes physiques composés et tous les phénomènes physiques qui les impliquent. Appelons « microphysicalisme », le physicalisme qui accepte cette conception canonique.

Suivant le microphysicalisme, les propriétés phénoménales surviennent alors, ultimement, sur des propriétés du niveau fondamental. Concernant cette caractéristique, les propriétés phénoménales se trouvent alors dans la même condition que des propriétés physiques macroscopiques comme la rigidité, la température et la transparence. On peut appeler « réductionnisme » cette thèse portant sur la nature des propriétés phénoménales dans la mesure où elles se réduisent alors, ultimement, en termes de constituants du niveau fondamental³⁰. Nous sommes en effet face à une réduction parce que la survenance est une relation ontologiquement austère : les propriétés survenantes, du point de vue de l'ontologie fondamentale, n'existent pas au-delà de l'existence de leur base de survenance³¹. En fait, c'est la raison pour laquelle on utilise la survenance pour définir le physicalisme. Supposons qu'on veuille dresser un inventaire exhaustif de tout ce qu'il y a dans notre monde. Si le microphysicalisme est vrai, une fois qu'on a inclus tout ce qui se trouve au niveau fondamental, le travail est fini. Inclure des éléments survenants serait redondant du point de vue ontologique. Cela dit, du point de vue épistémologique, ces éléments sont sans doute indispensables.

Le physicalisme se divise en deux alternatives : le réductionnisme que je viens de présenter et sa négation. Le réductionnisme a plusieurs avantages. D'abord, il résulte du microphysicalisme et celui-ci, comme je l'ai dit, correspond à la conception canonique de la réalité physique. Ensuite, il réduit ontologiquement les propriétés phénoménales en termes de propriétés physiques ordinaires qui sont connues : les propriétés du niveau fondamental. Ainsi il ouvre la possibilité d'expliquer la conscience phénoménale en termes de propriétés physiques de systèmes matériels, lesquelles peuvent ultimement être expliquées en termes de propriétés du niveau fondamental. Nonobstant, cette réduction des propriétés phénoménales se heurte, comme le signale Strawson (2006), à l'intuition suivante : à partir de propriétés qui ne sont pas phénoménales (ou qui n'ont pas un aspect phénoménal), il n'est pas possible d'obtenir, dans une relation de survenance, des propriétés phénoménales. En effet, étant donné que les particules fondamentales ont des propriétés physiques comme une masse, une charge électrique et un spin, comment serait-il possible qu'un système constitué par ces particules ait néanmoins des propriétés phénoménales ? Rappelons que la survenance est une relation ontologiquement austère, qui n'implique aucun événement ou processus.

³⁰ Le terme « réductionnisme » s'utilise dans des contextes différents, et en particulier dans l'expression « physicalisme réductionniste ». Cette expression ne correspond pas à ce que j'appelle ici « réductionnisme ».

³¹ Chalmers (1996) développe en détail cette conception de la survenance comme une relation ontologiquement austère dans la mesure où elle est essentielle pour l'argument des zombies.

L'option non réductionniste peut suivre deux chemins : le panpsychisme et l'émergentisme³². Le premier consiste à attribuer des propriétés phénoménales aux particules fondamentales. Ainsi la question de comment obtenir le phénoménal à partir de ce qui n'est pas phénoménal disparaît. Il y a une position panpsychiste particulièrement intéressante qui s'appelle le « monisme russellien », considéré originalement par Chalmers (1996), qui a comme avantage additionnel d'échapper à l'objection des arguments de la concevabilité. Suivant cette position, les propriétés phénoménales des particules sont intrinsèques, alors que les propriétés physiques sont extrinsèques (ou relationnelles)³³. Le panpsychisme fait face à deux objections importantes. D'abord, il paraît invraisemblable qu'une particule ait des propriétés phénoménales : elle serait sujette à des expériences. Ensuite, il est clair que chacun de nous est constitué par une énorme quantité de particules et cependant se trouve être un unique sujet d'expériences, avec des expériences phénoménales unifiées³⁴. Il faudrait donc que, d'une façon ou d'une autre toutes ces particules combinent leurs propriétés phénoménales de manière à obtenir l'unité. Cette difficulté, très importante, s'appelle « le problème de la combinaison »³⁵.

Le deuxième chemin non réductionniste, l'émergentisme, part de la négation du microphysicalisme. L'idée générale de l'émergentisme, indépendamment du problème de la conscience, est qu'il existe des systèmes physiques avec des propriétés qui ne peuvent pas se réduire ontologiquement en termes de propriétés du niveau fondamental. Dans ce sens, elles sont émergentes. En termes triviaux, l'émergentisme est la thèse selon laquelle la totalité est plus que la somme des parties. Cela dit, les propriétés émergentes ne sont pas indépendantes du niveau fondamental : elles émergent à partir de ce niveau quand des conditions spécifiques données sont remplies. Cependant, elles sont ontologiquement nouvelles par rapport aux propriétés du niveau fondamental : elles ne surviennent pas sur ces dernières ; elles ont une existence qui va au-delà de l'existence de la base d'émergence³⁶. Ainsi, si on voulait dresser un inventaire exhaustif de tout ce qu'il y a dans notre monde et que l'émergentisme se trouve être vrai, il ne serait pas suffisant d'inclure tout ce qu'il y a au niveau fondamental. Si nous revenons au contexte du problème de la conscience, l'émergentisme est la thèse selon laquelle les propriétés phénoménales sont des propriétés émergentes d'un système physique, comme le cerveau ou un sous-système de celui-ci.

L'émergentisme, comme le panpsychisme, a l'avantage d'éviter le problème de comment obtenir le phénoménal à partir de ce qui n'est pas phénoménal. Cependant, il échappe aux deux objections au panpsychisme déjà signalées. Il soutient que les propriétés phénoménales s'instancient dans des systèmes matériels complexes quand certaines conditions données, concernant la configuration selon laquelle les constituants s'organisent, sont remplies. L'objection principale contre l'émergentisme, en dehors du fait qu'il rejette la conception canonique de la réalité physique, concerne la causalité. Attribuer aux propriétés émergentes des pouvoirs causaux conduit, comme le montre Kim (2005), à des situations paradoxales. Il se trouve que ces situations disparaîtraient si les propriétés émergentes étaient épiphénoménales. Cependant, dans la mesure où ce sont des propriétés qui auraient une

³² Il convient de signaler qu'il y a des positions panpsychistes et émergentistes qui sont dualistes.

³³ Concernant le monisme russellien, voir Alter et Nagasawa (2015).

³⁴ À propos de l'unité de la conscience, voir Bayne (2010).

³⁵ Voir Goff (2006).

³⁶ Concernant cette double condition de dépendance et d'indépendance des propriétés émergentes par rapport à leur base d'émergence, voir Sartenaer et Guay (2016).

nature physique (elles sont censées être une alternative physicaliste), elles doivent avoir des pouvoirs causaux. En plus, si l'émergentisme renonce aux pouvoirs causaux des propriétés phénoménales, il devient beaucoup moins attrayant. En effet, il prétend justement sauver et expliquer la possibilité que les propriétés phénoménales puissent causer des événements physiques.

Personnellement, je penche pour l'émergentisme malgré les difficultés qu'il rencontre. D'une part, je partage l'intuition selon laquelle il n'est pas possible d'obtenir, par survenance, des propriétés phénoménales à partir de propriétés non phénoménales. D'autre part, je trouve le panpsychisme trop peu plausible. Je vois donc dans l'émergentisme l'option la plus prometteuse. D'ailleurs, en dehors du débat du problème de la conscience, il y a des arguments très intéressants pour rejeter le microphysicalisme et soutenir l'émergentisme³⁷.

4. Conclusion

Le problème de la conscience est difficile et intriqué. En effet, l'existence de la conscience phénoménale nous met à présent face à une énigme. Il ne semble pas y avoir une solution tout à fait satisfaisante et on se demande si un jour on l'obtiendra. Probablement le problème de la conscience sera tout simplement abandonné au fur et à mesure que les neurosciences avanceront et on aura ainsi des descriptions de plus en plus complètes des phénomènes neurologiques. Peut-être que la stupéfaction que la conscience phénoménale produit à présent chez nous disparaîtra et, avec elle, l'impression de l'existence d'un fossé explicatif. Mais il est possible aussi, au contraire, que le problème de la conscience devienne de plus en plus saillant. Ce pourrait être le cas si on constatait que, malgré le progrès des neurosciences, le fossé explicatif persiste.

Remerciements

Je remercie François Loth pour son travail d'éditeur de ce numéro spécial de *Klêsis* ; à Pierre Grialou et à un membre de l'équipe de *Klêsis* pour leur travail minutieux de relecture du texte pour l'aspect formel ; et à un relecteur anonyme pour son travail aussi minutieux de relecture du texte pour le contenu.

Références

- Alter T. et Nagasawa Y. (éds.), *Consciousness in the Physical World. Perspectives on Russellian monism*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
- Alter T. et Walter S. (éds.), *Phenomenal concepts and phenomenal knowledge*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Bayne T., *The unity of consciousness*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Bayne T. et Montague L. (éds.), *Cognitive Phenomenology*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

³⁷ À propos du microphysicalisme, voir Hüttemann (2004) et de l'émergentisme, voir Bedau et Humphreys (2008).

Bedau M. et Humphreys P. (éds.), *Emergence: Contemporary Readings in Philosophy and Science*, Cambridge Massachusetts, MIT Press, 2008.

Block N., « On a confusion about a function of consciousness », in *Behavioral and Brain Sciences*, n°18, 1995, p. 227-287.

Bernal-Velásquez R., « Materialism and the Subjectivity of Experience », *Philosophia*, vol. 39, n°1, 2010, p. 39-49.

Chalmers D., *The conscious mind*, Oxford, Oxford University Press, 1996, trad. Fr. S. Dunand, *L'esprit conscient*, Paris, Ithaque, 2010.

Chalmers D., « Consciousness and its Place in Nature », in S. Stich et T. Warfield (éds.), *The Blackwell Guide to the Philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, 2003.

Dennett D., *Consciousness explained*, Boston, Little, Brown and Co., 1991.

Descartes R., *Œuvres de Descartes*, édité par C. Adam and P. Tannery, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1983 [1641].

Dretske F., *Naturalizing the Mind*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1995.

K. Frankish, « Illusionism as a Theory of Consciousness », *Journal of Consciousness Studies*, vol. 23, n°11-12, 2016, p. 11-39.

Frege F., « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, vol. 100, 1892, p. 22-50.

Goff P., « Experiences Don't Sum », in G. Strawson *et al.*, *Consciousness and its place in nature*, Exeter, Imprint Academic, 2006.

Hüttemann A., *What's wrong with microphysicalism?*, London, Routledge, 2004.

Jackson F., « What Mary Didn't Know », *Journal of Philosophy*, vol. 83, 1996, p. 291-295.

James W., *Principles of Psychology*, vol. 1., London, Macmillan, 1890.

Kim J., *Physicalism, or something near enough*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

Kripke S., *Naming and necessity*, Cambridge Massachusetts, Harvard University Press, 1972.

Leibniz G., *La Monadologie* (1975), Paris, Delagrave, 1975 [1714].

Levine J., « Materialism and qualia: The explanatory gap », *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 64, 1983, p. 354-361.

McGinn C., « Can we solve the mind-body problem? », *Mind*, vol. 98, 1989, p. 349-366.

McLaughlin B., « Emergence and Supervenience », in M. Bedau et P. Humphreys (éds.), *Emergence: Contemporary Readings in Philosophy and Science*, Cambridge Massachusetts, MIT Press, 2008.

Nagel T., « What is it like to be a bat? », *Philosophical Review*, vol. 83, 1974, p. 435-456.

Papineau D., « What Exactly is the Explanatory Gap? », *Philosophia*, vol. 39, n°1, 2011, p. 5-19.

Ryle G., *The concept of Mind*, London, Hutchinson University Library, 1949.

Searle J., *The mystery of consciousness*, New York, The New York Review of Books, 1997.

Sartenaer O. et Guay A., « A New Look at Emergence. Or when After is Different », *European Journal for Philosophy of Science*, vol. 6, n°2, 2016, p. 297-322.

Strawson G., « Realistic Monism », in G. Strawson *et al.*, *Consciousness and its place in nature*, Exeter, Imprint Academic, 2006.